

tenue sous la présidence de Madame MEUNIER-GARNER, assisté(e)
de Madame BECIRSPAHIC et Madame ACHE, Conseillers
En présence de Madame DUCHESNE, Rapporteure publique
Madame DANGENG, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2302876	RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE
Titre de l'affaire	Mme Singrid G. demande au tribunal d'annuler la décision implicite de rejet, née du silence gardé par le maire de la commune de Pau, sur sa demande indemnitaire en réparation des préjudices subis suite à l'accident survenu le 7 juillet 2022 dans un nid de poule de la voirie paloise 3 rue Jules Verne	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame G. Singrid	MARGUIRAUT AVOCAT (Cour)
Intervenant	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
Défendeur	COMMUNE DE PAU	SELARL PHELIP & ASSOCIES
02)	DOSSIER N° 2400646	RAPPORTEUR: Madame Léa BECIRSPAHIC
Titre de l'affaire	Mme Christelle O. demande au tribunal de condamner l'Etat à lui verser la somme de 85 677 euros en réparation de l'ensemble des préjudices subis en application de la loi du 5 août 2021 relative à l'obligation vaccinale contre le covid 19 ayant permis sa suspension sans rémunération	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame O. Christelle	Maître GUYON David (Cour)
Défendeur	MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DES FAMILLES, DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT	

09 heures 30

03)	DOSSIER N° 2400647	RAPPORTEUR: Madame Léa BECIRSPAHIC
Titre de l'affaire	Mme Agnès B. demande au tribunal de condamner l'Etat à lui verser la somme de 69 806 euros en réparation de l'ensemble des préjudices subis en application de la loi du 5 août 2021 relative à l'obligation vaccinale contre le covid 19 ayant permis sa suspension sans rémunération	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame B. Agnès	Maître GUYON David (Cour)
Défendeur	MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DES FAMILLES, DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT	
04)	DOSSIER N° 2303201	RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE
Titre de l'affaire	L'ASSOCIATION CENTRE MEDICAL TOKI EDER demande au tribunal de prononcer la décharge de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et de la taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie (TCCI) auxquelles elle a été assujetti au titre de 2021	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	ASSOCIATION CENTRE MEDICAL TOKI EDER	SELARL ARISTOTE
Défendeur	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
05)	DOSSIER N° 2303104	RAPPORTEUR: Madame Léa BECIRSPAHIC
Titre de l'affaire	Le SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE HAUSQUETTE BATIMENTS D-E, représenté par la SELARL Julien ALLART mandataire, demande au tribunal d'annuler la décision en date du 6 octobre 2023 par laquelle le président de la communauté d'agglomération Pays Basque a rejeté sa demande indemnitaire pour les travaux effectués sur la ZAC d'Hausquette	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE HAUSQUETTE BATIMENTS D - E	ABC AVOCAT
Défendeur	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE SAS EUROVIA AQUITAINE	SELARL TORTIGUE PETIT SORNIQUE SCP AVOCAGIR

09 heures 30

06)	DOSSIER N° 2400219	RAPPORTEUR: Madame Léa BECIRSPAHIC
Titre de l'affaire	La SELARL PHARMACIE DE MAREMNE demande au tribunal de prononcer la décharge des impositions supplémentaires mises à sa charge en matière d'impôt sur les sociétés (IS) et de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au titre des années 2013 et 2019	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SELARL PHARMACIE DE MAREMNE	Maître REGEASSE Martin (Cour)
Défendeur	DIRECTION DE CONTROLE FISCAL NOUVELLE-AQUITAINE	
07)	DOSSIER N° 2400258	RAPPORTEUR: Madame Léa BECIRSPAHIC
Titre de l'affaire	Mme Hélène C. et M. Lionel D. demandent au tribunal de prononcer la décharge des impositions supplémentaires mises à leur charge en matière d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux au titre des années 2014 à 2018	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame C. Hélène Monsieur D. Lionel	Maître REGEASSE Martin (Cour) Maître REGEASSE Martin (Cour)
Défendeur	DIRECTION DE CONTROLE FISCAL NOUVELLE-AQUITAINE	
08)	DOSSIER N° 2300478	RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE
Titre de l'affaire	M. Bruno G. demande au tribunal d'annuler la décision en date du 19 décembre 2022 par laquelle le directeur de l'Hôpital Le Montaigu à Astugue a rejeté son recours gracieux concernant sa mise à la retraite d'office pour insuffisance professionnelle et la décision du 30 septembre 2022 prononçant cette mise à la retraite d'office.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur G. Bruno	Monsieur G. Bruno
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER LE MONTAIGU	Maître HERRMANN Philippe (Cour)

09 heures 30

09)	DOSSIER N° 2400395	RAPPORTEUR: Madame Léa BECIRSPAHIC
Titre de l'affaire	Mme Brigitte V. demande au tribunal de prononcer la décharge des amendes pour factures fictives et de complaisance (article 1737 du code général des impôts) mises à sa charge au titre des années 2016 à 2018	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame V. Brigitte	Maître SARROUILHE Philippe
Défendeur	DIRECTION DE CONTROLE FISCAL NOUVELLE-AQUITAINE	
10)	DOSSIER N° 2500476	RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE
Titre de l'affaire	M. Sokol L. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2025-01-14 A en date du 15 janvier 2025 pris par le préfet des Hautes-Pyrénées portant refus d'admission au séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et abrogation et remplacement de tout document de séjour	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur L. Sokol	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	
11)	DOSSIER N° 2500676	RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE
Titre de l'affaire	M. Seljim B. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2025-21 en date du 10 février 2025 pris par la préfète des Landes portant refus de délivrance d'un titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixant le pays de destination	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B. Seljim	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES LANDES	

09 heures 30

12)	DOSSIER N° 2500876	RAPPORTEUR: Madame Léa BECIRSPAHIC
Titre de l'affaire	M. Gocha M. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2025-32-26 en date du 18 février 2025 pris par le préfet du Gers portant refus de délivrance d'un titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et présentation 1 fois par semaine au commissariat d'Auch	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur M. Gocha	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DU GERS	
13)	DOSSIER N° 2300786	RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE
Titre de l'affaire	M. et Mme Marc G. demandent au tribunal le dégrèvement de la plus-value immobilière mise à leur charge suite à la vente de leur bien sis lieu-dit Pradet à Arrodets-Ez-Angles.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur et Madame G. Marc	Monsieur et Madame GROSSETETE Marc
Défendeur	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PYRÉNEES-ATLANTIQUES	
14)	DOSSIER N° 2500877	RAPPORTEUR: Madame Léa BECIRSPAHIC
Titre de l'affaire	Mme Baia M. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2025-32-27 en date du 18 février 2025 pris par le préfet du Gers portant refus de délivrance d'un titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et présentation 1 fois par semaine au commissariat d'Auch	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame M. Baia	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DU GERS	

09 heures 30

15)	DOSSIER N° 2500703	RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE
Titre de l'affaire	M. Yannick Patrice M. demande au tribunal d'annuler la décision en date du 23 août 2024 prise par le préfet des Pyrénées-Atlantiques portant refus de délivrance d'un titre de séjour	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur M. Yannick Patrice	Maître KIRIMOV Asmae (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
16)	DOSSIER N° 2500473	RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE
Titre de l'affaire	M. José C. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 256400116 en date du 10 février 2025 pris par le préfet des Pyrénées-Atlantiques portant obligation de quitter le territoire français sans délai, fixant le pays de destination, interdiction de retour sur le territoire français pour une durée de 2 ans	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur CARREIRA RODRIGUES José	Maître GOURGUES Léa (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
		Arrêté le 31/08/2026
		Le président du tribunal